

Objet : Demande d'accès au dossier médical

INFORMATIONS

- ⇒ Les informations contenues dans votre dossier sont strictement personnelles. Il vous appartient de prendre toute précaution afin d'en assurer le respect, notamment vis-à-vis des tiers (famille, entourage, employeur, banquier, assureur...).
- ⇒ Ne sont pas communiquées les informations mentionnant qu'elles ont été recueillies auprès de tiers n'intervenant pas dans la prise en charge thérapeutique ou concernant de tels tiers.

Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan Direction des Relations usagers B.P. 219 85302 CHALLANS Cedex

Je soussigné(e),
☐ Madame ☐ Monsieur Date de naissance / _ / _ / _ / _ / _ / _ / /
Prénoms :
Nom : Nom de jeune fille
Adresse
CP et ville :
Téléphone /// // // //
Adresse mail :@
Qualité du demandeur
Dation t
Patient Pièces à fournir : - la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale recto-verso ou passeport)
Ayant droit de ¹ :
Prénoms :
Nom : Nom de jeune fille
Adresse
Date de naissance //_ / _// // Date du décès /// // //
☐ Tutelle (aux biens, à la personne,) Précision
Veuillez préciser le motif ou les circonstances qui vous conduisent à invoquer cette raison ² : (obligatoire) □ connaître les causes de la mort (précision obligatoire) □ défendre la volonté du défunt (précision obligatoire) □ faire valoir mes droits (précision obligatoire)
 Pièces à fournir : la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale recto-verso ou passeport du demandeur) la copie du livret de famille (du patient décédé) les pièces justificatives liées au motif de votre demande : copie de l'acte notarié ou attestation dévolutive de la succession (si l'attestation ne peut être fournie car la succession n'est pas encore en cours, joindre une attestation de porte-fort délivrée par votre mairie)
——————————————————————————————————————

En application des articles L.1110-4, L.1111.7 et L.1112.1 du Code de la santé publique,

¹ Personne qui se substitue à une autre pour l'exercice d'un droit qu'elle tient de cette dernière (exemple : un héritier est l'ayant droit du défunt).

² Article L.1110-4 du Code de la santé publique : « Le secret médical ne fait pas obstacle à ce que les informations concernant une personne décédée soient délivrées à ses ayants droit, dans la mesure où elles leur sont nécessaires pour leur permettre de connaître les causes de la mort, de défendre la mémoire du défunt ou de faire valoir leurs droits, sauf volonté contraire exprimée par la personne avant son décès. »

Représentant légal de
Prénoms Nom
Adresse
Date de naissance /// ///
Pièces à fournir : Si vous êtes le détenteur de l'autorité parentale dans le cas d'enfants mineurs à la date de la demande la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale recto-verso ou passeport) (du patient et du demandeur) la copie du livret de famille la copie du jugement précisant le détenteur de l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce Si vous êtes le tuteur dans le cas de personnes majeures placées sous tutelle la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale recto-verso ou passeport) (du patient et du demandeur) la copie du jugement de mise sous tutelle désignant le tuteur
Le médecin expressément désigné par l'intéressé comme l'intermédiaire Pièces à fournir: - un courrier du patient nous autorisant à vous transmettre les données médicales demandées
·
Mode d'accès au dossier médical
Sur place (uniquement sur rendez-vous - tel : 02.51.49.63.10 - mail : relations.usagers@ch-lvo.fr)
Je souhaite consulter le dossier sur place
☐ Je viendrai chercher les copies des éléments de mon dossier.
Je souhaite qu'un médecin soit présent afin de répondre à mes questions
Expédition du dossier :
Je demande que <u>les copies papiers</u> me soient transmises par courrier
Je demande que <u>les copies papiers</u> soient transmises à un médecin (indiquer les coordonnées ci-dessous)
Prénoms Nom
Adresse
☐ Je demande que <u>les copies numérisées</u> me soient transmises par voie électronique sécurisée (email obligatoire) ☐ Je demande que <u>les copies numérisées</u> soient transmises par voie électronique sécurisée à un médecin (mail obligatoire)
Prénoms Nom
Adresse mail:
Reproduction des pièces du dossier médical - Les copies et reproductions d'imagerie ne vous sont pas facturées (hors demandes infondées ou excessives,
notamment en raison du caractère répétitif) Les frais d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception vous sont facturés Frais d'envoi non facturé pour les envois par voie électronique
Je demande la communication des éléments suivants du dossier médical :
□ compte-rendu opératoire □ compte-rendu d'examens complémentaires □ compte-rendu d'hospitalisation □ correspondances entre médecins □ radiographies □ certificats □ autres (précisez) : □ certificats
Ces éléments correspondent à :
Consultation : Service :
Praticien : Date :
Hospitalisation: Service:
Praticien : Date :
Autre (précisez) :
Fait à Signature